

Communiqué de Presse
2 décembre 2016

Pommes de terre fraîches et transformées : des produits complémentaires pour les français

A la suite de leurs Assemblée Générales respectives, le CNIPT et le GIPT ont tenu hier, pour la première fois, une conférence commune sur le thème de la consommation.

Cet évènement a été l'occasion pour les deux interprofessions de rappeler la mise en place d'un logo unique « Pommes de Terre de France » pour faire la promotion de la pomme de terre et des produits transformés d'origine France auprès des consommateurs.

Cette conférence a également permis au CNIPT et au GIPT de présenter les principales conclusions d'une étude réalisée en commun et en collaboration avec Kantar sur le thème « La Pomme de terre dans tous ses états ». Cette étude a permis d'évaluer les degrés de complémentarité, et/ou de concurrence, entre les différents modes de consommation de la pomme de terre.

Contrairement à certaines idées reçues, l'étude révèle que les pommes de terre fraîches et transformées sont des offres complémentaires.

En effet, selon la composition du foyer, l'âge moyen ou le niveau de vie des ménages, la consommation des français diffère et certains privilégient la pomme de terre fraîche alors que d'autres préfèrent les frites ou les chips. Achetée par plus de 98% des ménages sous toutes ses formes, la pomme de terre est très régulièrement présente sur l'ensemble de nos tables, en moyenne 2 fois par semaine.

L'analyse de Claude Fischler, sociologue spécialiste de l'alimentation, a permis de comprendre comment la pomme de terre, fraîche et transformée, répondait aux attentes, parfois contradictoires mais complémentaires, de chacun d'entre nous.

Pour toute information complémentaire

Contact : CNIPT – Florence Rossillion

Tel : 01.44.69.42.20

Information@cnipt.com

GIPT – Bertrand OUILLON

Tel : 01.44.69.42.37

Mail : bertrand.ouillon@gipt.net

A propos du CNIPT

Créé en 1977, le Comité National interprofessionnel de la Pomme de Terre (CNIPT) a pour objectif de valoriser la pomme de terre de consommation française sur le marché du frais. Il est reconnu comme interprofession nationale par les pouvoirs publics. Il agit dans le cadre du règlement de l'Union européenne n°1308/2013 du 17 décembre 2013 et du code rural. Le CNIPT rassemble et représente tous les opérateurs du secteur de la pomme de terre, de la production à la distribution.

A propos du GIPT

Créé en 1960, Le Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la Pomme de Terre (GIPT) a pour mission d'élaborer les accords interprofessionnels, de promouvoir une politique active de recherche, et de défendre les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics et des acteurs socio-économiques.

Le GIPT est l'organisation représentative de toutes les filières de pommes de terre valorisées en agriculture et par l'industrie (féculerie et industrie alimentaire). Il réunit les organisations nationales des producteurs et des industriels de deux branches : la branche "Féculerie" et la branche "Transformation" (chips, frites et spécialités surgelées, purées déshydratées, pommes de terre sous vide).